

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 30 juin 2020

Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1^{er} juillet 2020

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie. Le mécanisme de réglementation des prix des carburants qui en résultent permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix hydrocarbures.

Un contexte international qui entraîne un relèvement des prix des carburants ainsi que du gaz

Sur les 15 premiers jours ouvrés du mois de juin, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants fortement orientée à la hausse pour le supercarburant (+ 36,04 %) par rapport au mois précédent ainsi que pour le gazole mais plus modérément (+ 29,33 %).

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle du BUTANE enregistre une baisse à 330 \$/TM (- 2,94 %). La cotation du Propane varie à l'inverse (+ 2,94 %).

Par ailleurs, une hausse du fret (pour les carburants) de 25,84 % a été observée sur la même période.

De plus, à la suite d'une évolution de l'euro par rapport au dollar, la moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,1260 \$ pour 1 € pour le gaz comme pour les carburants.

Les marges de gros, les marges de détail, ainsi que les frais de passage qui sont fixées par arrêté préfectoral **restent pour leurs parts inchangées.**

Il en découle ainsi :

- **Pour le sans-plomb**

Le prix public est en hausse à 1,24 €/litre (+ 7 cts). Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de la cotation, hausse tempérée par la hausse de l'euro (-2cts).

- **Pour le gazole**

Le prix de vente est en hausse à 0,94 €/litre (+ 4 cts). L'évolution de la parité €/ \$ tempère également la hausse mais dans une moindre mesure (-1ct)

A 1,24 et 0,94 €/litre en juillet, les prix des carburants retrouvent leurs niveaux du mois d'avril. En début d'année 2020, les prix étaient de 1,47 et 1,14 €/litre.

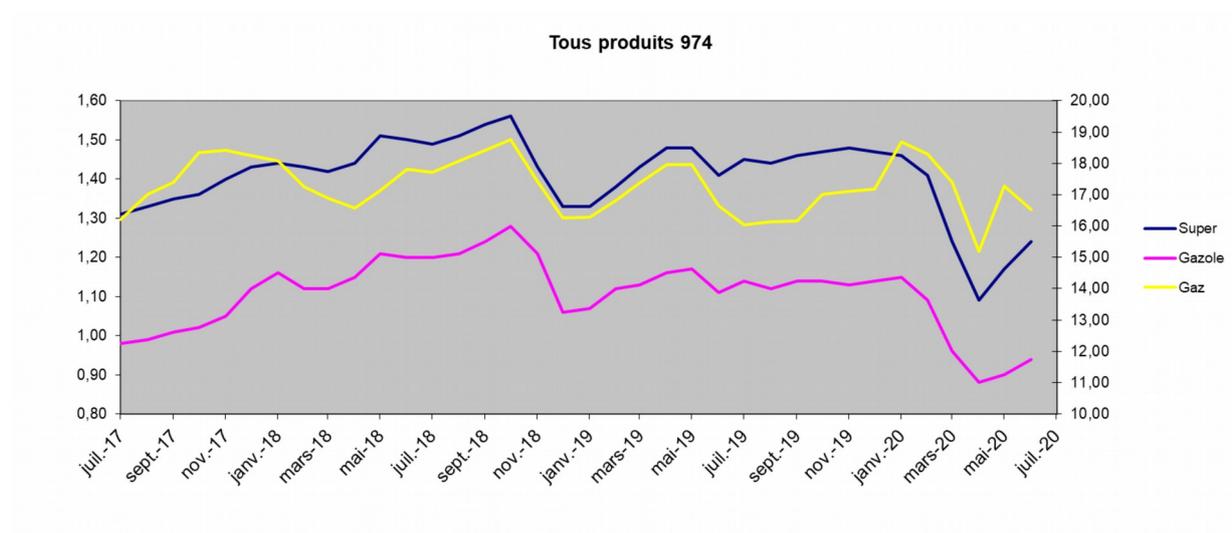
- **Pour le gaz**

Le prix final de la bouteille est en baisse à 16,52 €. Cette évolution s'explique par la conjonction de deux paramètres : baisse des cotations mensuelles (- 2,35 % en cumulé) Le contrat de fret est inchangé. On retient toujours le prix le plus bas communiqué par les opérateurs.

En conséquence, les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1^{er} juillet 2020 :

Libellé du produit	1-juin-20	1-juil.-20	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,17	1,24	5,98 %
Gazole (€/litre)	0,9	0,94	4,44 %
GNR (€/litre)	0,52	0,57	9,62 %
Pétrole lampant (€/litre)	0,51	0,56	9,80 %
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,53	0,59	11,32 %
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,52	0,57	9,62 %
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	17,28	16,52	-4,40%

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite